

M. David ANIDO,	Coordonnateur des Projets spéciaux à l'Office des Tournées du Conseil des Arts à Ottawa;
M. Serge MARCOUX,	Chef de Service de la Direction des Affaires culturelles au ministère des Affaires extérieures à Ottawa;
Mlle Huguette CHARTRAND,	Conseiller aux Sports, Sport Canada, au ministère de la Santé et du Bien-Etre social à Ottawa;
M. John FIELDHOUSE,	Direction de la Coordination fédérale-provinciale au ministère des Affaires extérieures à Ottawa;
Madame Gail LAROSE,	Agent responsable des bourses à l'Association des Universités et des Collèges du Canada à Ottawa;
M. Roy SCHATZ,	Ministère de l'Education à Toronto.

Le président de la Partie canadienne ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à la Partie belge, rappelant l'amitié traditionnelle entre la Belgique et le Canada et l'importance qu'attache le Canada à l'approfondissement de ses relations bilatérales avec les pays européens, notamment la Belgique.

Le président de la Partie belge remercie son homologue canadien et se félicite de cette première réunion de la Commission mixte qui marque le début d'un nouvel épanouissement de la coopération culturelle entre les deux pays.

Le président de la Partie canadienne présente le texte de la résolution ci-dessous créant la Sous-commission belgo-québécoise :

"PROJET DE RESOLUTION"

1. Sous l'égide de l'Accord de coopération culturelle signé par les parties contractantes le 8 mai 1967, il est loisible à la Commission Mixte d'instituer des sous-commissions.

2. En conséquence, la Commission Mixte institue une Sous-commission belgo-québécoise.